

Délibération n° 2017-383

**OBJET : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GEMAPI AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (SIAVB), AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'ORGE AVAL (SIVOA) ET AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLÉE DE L'YVETTE (SIAHVY)**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	52
Présents et représentés	:	64
Votants	:	64

Le mercredi 20 décembre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 14/12/2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas

Délibération n° 2017-383

Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme. Rafika REZGUI donne pouvoir à M. David ROS

Madame Véronique FRANCOIS donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE

M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Jean HAVEL

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA

Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Jacques LEPELTIER

Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE

M. Paul RAYMOND donne pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI

M. Gilles CORDIER donne pouvoir à Mme. Michelle CHENIAUX  
M. Stéphane BAZILE donne pouvoir à M. Michel BOURNAT  
Mme. Véronique CHATEAU-GILLE donne pouvoir à M. Gérard DOSSMANN  
Mme. Caroline FOUCAULT donne pouvoir à M. Thomas JOLY

**DELEGUES ABSENTS**

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Monsieur Jean ROZNOWSKI**

**Objet :        TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GEMAPI AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (SIAVB), AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE L'ORGE AVAL (SIVOA) ET AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLÉE DE L'YVETTE (SIAHVY)**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Thomas JOLY.

VU la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) du 27 janvier 2014 ;

VU la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015, et notamment ses articles 64 et 76 ;

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

VU le Code de l'Environnement, notamment l'article L.211-7 relatif à la définition de la compétence GemAPI ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017-PREF-DRCL/844 du 6 décembre 2017 portant approbation des statuts de la Communauté d'agglomération Communauté Paris-Saclay ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Bièvre (SIAHVY) ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) ;

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) ;

CONSIDÉRANT que le SIAVB, le SIVOA et le SIAHVY exercent la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations sur le territoire de la Communauté d'agglomération sur les 4 items « Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique », « Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau », « Défense contre les inondations et contre la mer », et « Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines » dévolus de plein droit à l'EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission n°3 « Développement durable, Transition énergétique, Hydraulique, Agriculture et Protection de l'environnement » du 5 décembre 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

Délibération n° 2017-383

1. DECIDE de transférer la compétence GeMAPI au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Bièvre (SIAHVY) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur le territoire de la Communauté d'agglomération (Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, La Ville du Bois, Les Ulis, Longjumeau, Nozay, Orsay, Palaiseau, Saint-Aubin, Saulx-les-Chartreux, Villebon-sur-Yvette, Villejust et Villiers-le-Bâcle) compris dans le périmètre du syndicat de rivière, pour les ouvrages recensés et strictement dévolus à la protection contre les inondations, et pour les zones humides attenantes aux cours d'eau ;
2. DECIDE de transférer la compétence GeMAPI au Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur le territoire de la Communauté d'agglomération (Ballainvilliers, Epinay-sur-Orge, La Ville du Bois, Linas, Marcoussis, Monthéry et Nozay) compris dans le périmètre du syndicat de rivière, pour les ouvrages recensés et strictement dévolus à la protection contre les inondations, et pour les zones humides attenantes aux cours d'eau ;
3. DECIDE de transférer la compétence GeMAPI au Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur le territoire de la Communauté d'agglomération (Igny, Massy, Palaiseau, Saclay, Vauhallan, Verrières-le-Buisson et Wissous) compris dans le périmètre du syndicat de rivière, pour les ouvrages recensés et strictement dévolus à la protection contre les inondations, et pour les zones humides attenantes aux cours d'eau ;
4. AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à ce transfert.

Fait et délibéré le mercredi 20 décembre 2017

Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (64 VOIX)

64 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. François ROMAIN, M. Jean-

Délibération n° 2017-383

Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, Mme. Ouiam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier THOMAS, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAOUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHLIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE , M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2017 12 20 - MC 122941A.DE  
Date AR Préfecture : 22. 12. 2017